

**Le président du Conseil général du Rhône n'apprécie pas les critiques de CANOL
sur sa gestion :**

Au lieu de répondre aux demandes d'explication que nous lui avons adressées et engager ainsi un dialogue constructif, **Monsieur MERCIER a préféré écrire à CANOL, par l'intermédiaire de son avocat**, pour contester ce que nous avons écrit sur **le Musée des Confluences, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, et le "Grand Stade" de l'O.L.**

Ne pouvant contester nos chiffres et nos affirmations, puisque tous les éléments que nous avons retenus viennent des documents fournis par le Conseil Général, il s'est contenté de critiquer nos remarques sans apporter d'éléments nouveaux pour les réfuter.

Nous lui avons répondu point par point. Nous n'avons pas la place ici pour publier in extenso ces documents, mais vous trouverez la lettre de l'avocat et la réponse de CANOL sur notre site www.canol.fr.